

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le projet de Cité de la musique est abandonné

À la suite du préavis négatif des électeurs et électrices de la Ville de Genève sur le plan localisé de quartier (PLQ) de la Cité de la Musique le 13 juin 2021, la Fondation pour la Cité de la musique de Genève (FCMG) s'est remise au travail. En prenant en compte les critiques émises lors de la campagne référendaire et en concevant un projet modifié, elle espérait susciter un souffle nouveau et donner au projet toutes les chances d'aboutir au lieu-dit « les Feuillantines ».

La Fondation avait alors entamé des démarches afin de modifier le projet concernant :

-sa gouvernance : changement de nom, modification de ses statuts et nomination de nouveaux membres au conseil de fondation, issus des collectivités publiques et des musiques actuelles ;

-le projet artistique et culturel : refonte du programme en concertation avec les acteurs et actrices des milieux musicaux et culturels ;

-l'implantation du bâtiment et son architecture : réduction des surfaces afin de limiter les coûts de construction et de diminuer le nombre d'arbres abattus.

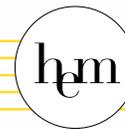
Parallèlement à ces démarches, le Département de la cohésion sociale a lancé en octobre dernier une série de concertations auprès des milieux musicaux et culturels sur le projet de Cité de la musique aux Feuillantines.

A l'issue de ces concertations, il apparaît que nombre d'entre eux continuent d'exprimer majoritairement de fortes résistances à l'endroit du projet. C'est en particulier le cas du Conseil consultatif de la culture qui à l'unanimité de ses membres a demandé le 25 novembre dernier au Conseil d'État de stopper le projet de la Cité de la musique.

Ces oppositions s'ajoutent à celles déjà formulées par les membres du comité référendaire et par les défenseurs du patrimoine bâti et arboré.

Force est ainsi de constater que cette nouvelle vision du projet de Cité de la Musique au lieu-dit « les Feuillantines » ne rencontre pas une adhésion suffisante. Les conditions nécessaires à une poursuite sereine du projet ne sont aujourd'hui pas réunies.

Avec tristesse, la FCMG a dès lors pris la décision d'abandonner le projet et remercie le mécène principal, les mandataires, toutes les institutions et les nombreuses personnes qui l'ont soutenue durant les 7 dernières années.



La Haute école de musique et l'Orchestre de la Suisse Romande, dont les besoins en locaux restent entiers, continueront à s'employer, avec toute leur énergie, à rechercher des solutions.

Pour la FCMG: David Lachat

david.lachat@citedelamusique.ch; 079 341 77 19

Pour la FOSR : Charlotte De Senarclens

charlotte@desenarclens.ch; 078 697 33 34

Pour la HES-SO Genève / HEM : François Abbé-Decarroux,

francois.abbe-decarroux@hesge.ch; 078 605 3904

Genève, le 9.12.2021